


ÉVALUATION DES COMPÉTENCES
DES ADULTES
PREMIERS RÉSULTATS

FRANCE

Éléments clés

- Les compétences en littératie et en numératie des Français se situent parmi les plus basses des pays participant à l'évaluation (24). Mais les différences de compétences entre générations sont assez marquées par comparaison avec les autres pays.
- Les scores des Français varient sensiblement en fonction de leur niveau de formation et de leur origine sociale, et dans une mesure bien plus importante que dans la moyenne des pays participants.
- Les différences de compétence en littératie entre les individus nés en France et ceux nés à l'étranger sont plus marquées que dans la moyenne des pays participant à l'évaluation, et la progression des compétences avec la durée de résidence dans le pays est très limitée.
- Les compétences en littératie et en TIC sont peu demandées dans le cadre professionnel, tout comme celles en résolution de problèmes complexes. Par contre, les employeurs français comptent parmi ceux qui utilisent davantage les compétences en numératie des travailleurs.
- En France, comme dans tous les pays participant à l'évaluation, on décèle une relation positive et significative entre d'une part, le niveau de compétence en littératie et en numératie, et d'autre part, le salaire horaire et la probabilité d'occuper un emploi. Toutefois, en France, cette relation est plus faible que la moyenne.

L'enquête

L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) mesure les compétences des adultes français âgés de 16 à 65 ans dans les domaines suivants :

- littératie – la capacité de comprendre et de réagir de façon appropriée aux textes écrits ;
- numératie – la capacité d'utiliser des concepts numériques et mathématiques ; et
- résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique - la capacité d'accéder à des informations trouvées, transformées et communiquées dans des environnements numériques, de les interpréter et de les analyser.

L'évaluation met l'accent sur les capacités à résoudre des problèmes à des fins personnelles, professionnelles ou civiques en mettant en place des objectifs et des plans appropriés, et en localisant et en utilisant l'information via les ordinateurs et les réseaux d'ordinateurs.

Les compétences sont mesurées sur des échelles de 500 points divisées en six niveaux (niveaux 1 à 5 et inférieur au niveau 1). Chaque niveau résume ce que les individus obtenant un score donné peuvent accomplir.

L'évaluation inclut aussi un ensemble très riche d'informations concernant : l'utilisation des compétences dans le cadre professionnel et dans la vie quotidienne ; le niveau de formation ; le contexte linguistique et social ; la participation au marché du travail ; et d'autres aspects liés au bien-être de l'individu.

L'évaluation a été administrée en France entre septembre et novembre 2012.

Quelque 7 000 adultes âgés de 16 à 65 ans ont été interviewés.

Seuls 7,7 % des adultes français (âgés de 16 à 65 ans) se situent aux deux niveaux les plus élevés de compétence en littératie (niveaux 4 et 5) et 34 % au niveau 3, contre respectivement 11,8 % et 38,2 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE participants.

De façon similaire, **seuls 8,3 % des Français (âgés de 16 à 65 ans) se situent aux deux niveaux les plus élevés de compétence en numératie** (niveaux 4 et 5) et 29 % au niveau 3, ce qui place également la France assez loin derrière la moyenne (de respectivement 12,4 % et 34,4 %).

La proportion d'adultes français obtenant de faibles scores en littératie (niveau inférieur ou égal au niveau 1) est l'une des plus importantes des pays participants : 21,6 %, contre 15,5 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE participants. Il en va de même pour la numératie, avec 28 % des adultes français se situant à un niveau inférieur ou égal au niveau 1, contre 19 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE participants.

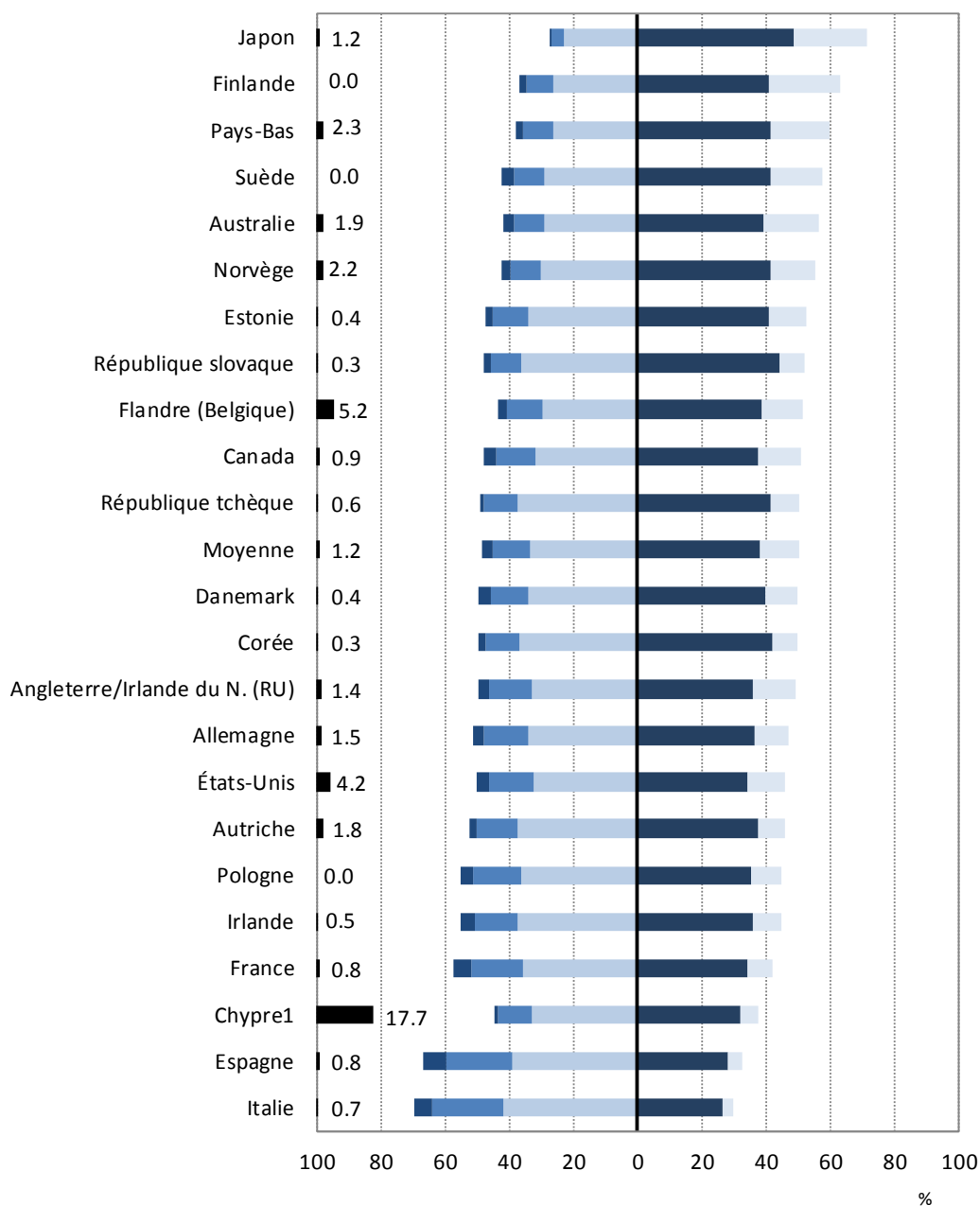
Les différences de compétences entre générations sont assez marquées par comparaison avec les autres pays, les mauvaises performances de la France étant en bonne partie imputables aux résultats des 45-65 ans, tandis que les 16-44 ans obtiennent des scores plus proches de la moyenne (bien que toujours inférieurs à cette dernière). Plus l'âge augmente, plus les scores obtenus s'éloignent de la moyenne de l'OCDE. Même si les Français âgés de 16 à 24 ans affichent toujours des compétences inférieures à la moyenne de l'OCDE des jeunes du même groupe d'âge, l'écart est moins important que pour les adultes plus âgés.

Les résultats des Français varient sensiblement en fonction de leur niveau de formation et de leur origine sociale, et dans une mesure bien plus importante que dans la moyenne des pays participants.

- Les différences de résultats en fonction du niveau de formation sont parmi les plus marquées des pays participants. Alors que les résultats des individus qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se situent 14 points en dessous de la moyenne OCDE, ceux des diplômés de l'enseignement supérieur sont très proches de cette moyenne.
- Les différences de compétences en fonction du niveau de formation des parents sont également plus fortes que la moyenne. Ce constat montre que la performance globalement faible de la France par rapport aux autres pays participants est liée aux résultats obtenus par les individus dont aucun des parents n'a fait d'études supérieures : les résultats des Français dont au moins un des parents a fait des études supérieures se situent dans la moyenne de l'OCDE.
- Seules les différences de compétence entre les sexes sont du même ordre de grandeur que la moyenne, voire inférieures.

Compétences en littératie chez les adultes

Pourcentage d'adultes à chaque niveau de compétence en littératie



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes se situant au niveau 3 et au niveau 4/5.

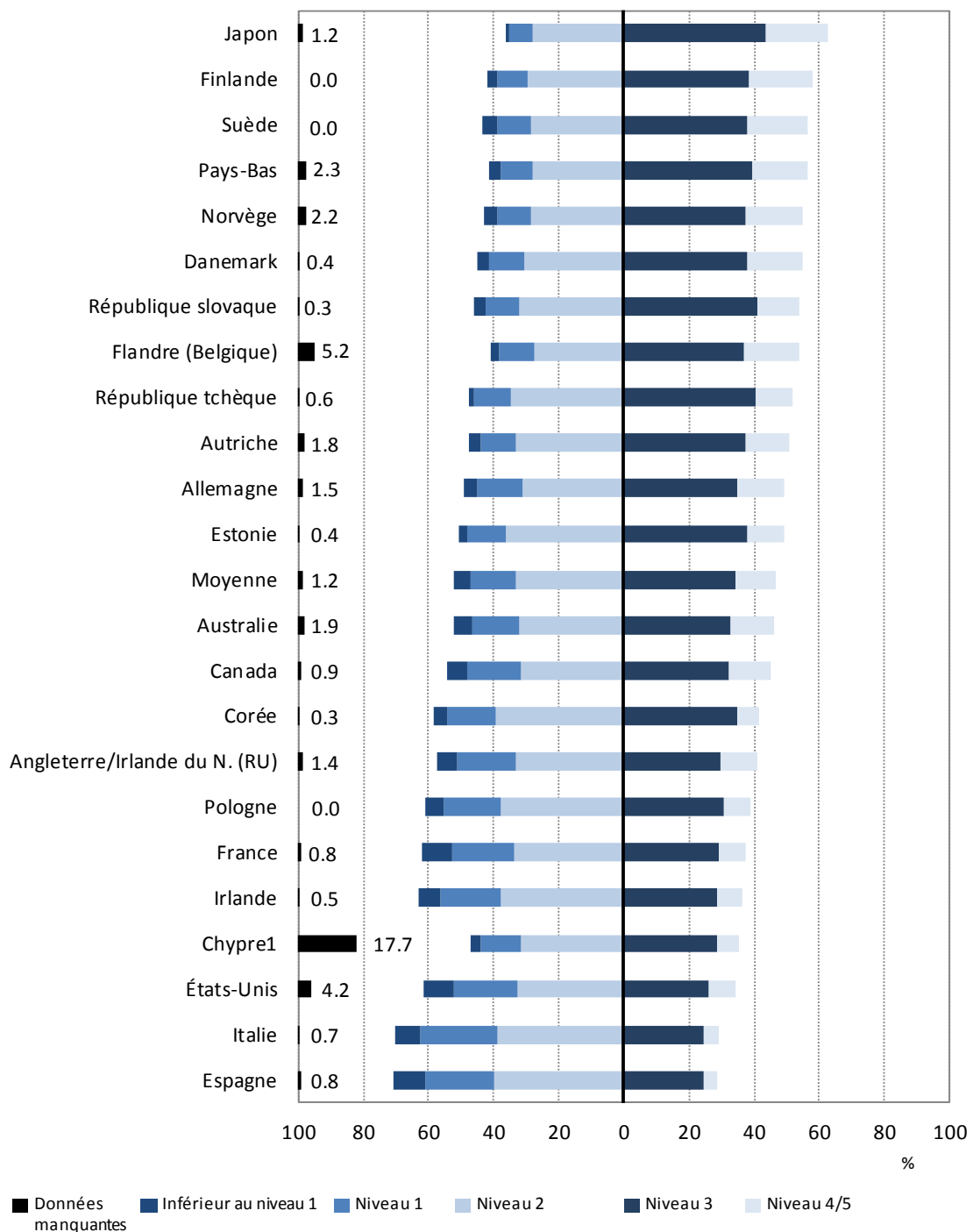
1. Voir les notes sur Chypre à la fin de ce document.

Remarques : les adultes de la catégorie « données manquantes » n'ont pas été en mesure de donner assez d'informations contextuelles pour obtenir des scores sur l'échelle de compétence en raison de difficultés linguistiques, de troubles de l'apprentissage ou encore de troubles mentaux (« non-réponses liées aux compétences en littératie »).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A2.1

Compétences en numératie chez les adultes

Pourcentage d'adultes âgés de 16 à 65 ans à chaque niveau de compétence en numératie



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes se situant au niveau 3 et au niveau 4/5.

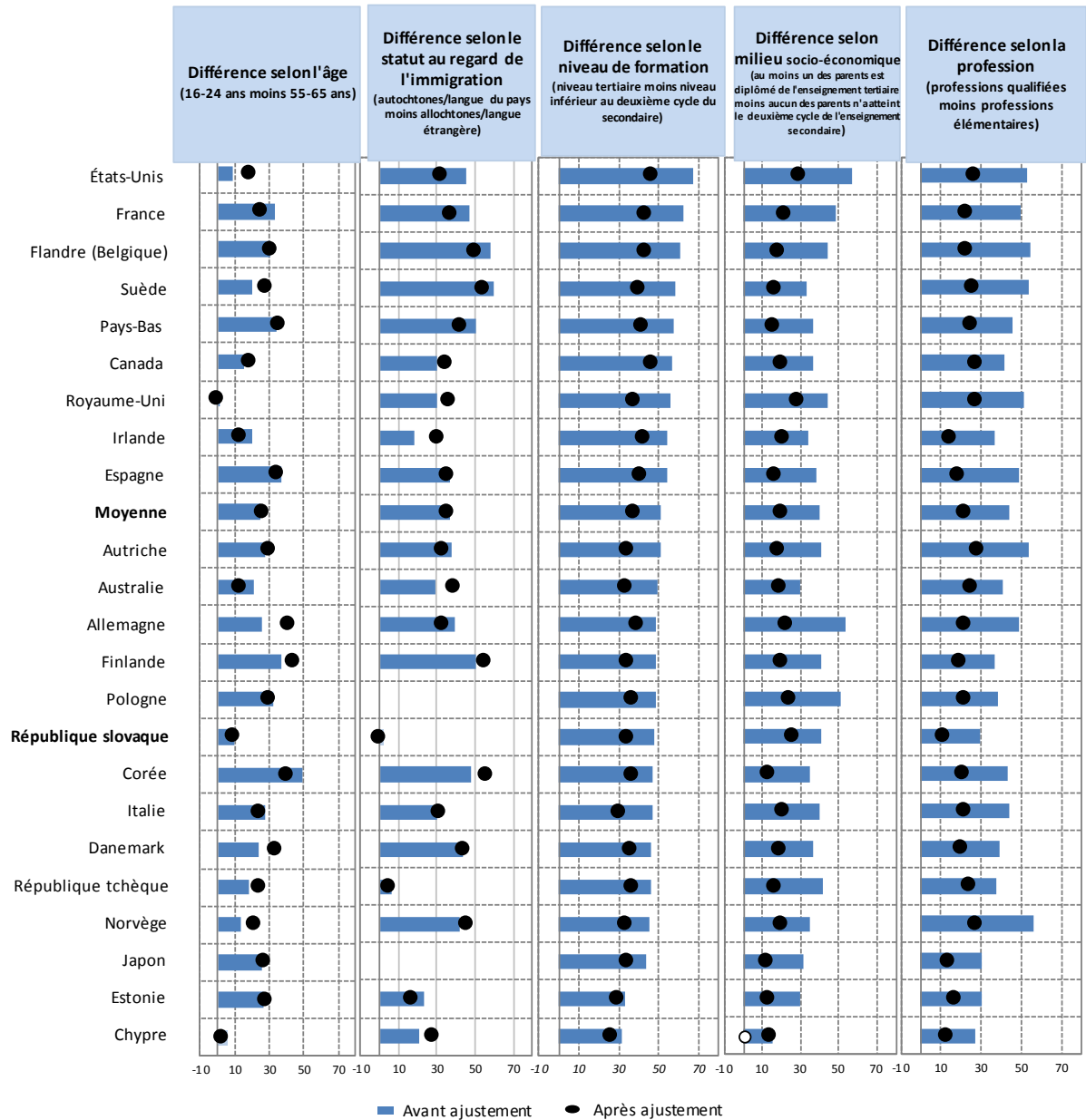
1. Voir les notes sur Chypre à la fin de ce document.

Remarques : les adultes de la catégorie « données manquantes » n'ont pas été en mesure de donner assez d'informations contextuelles pour obtenir des scores sur l'échelle de compétence en raison de difficultés linguistiques, de troubles de l'apprentissage ou encore de troubles mentaux (« non-réponses liées aux compétences en littératie »).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A2.5.

Synthèse des différences de score en littératie, selon le milieu socio-démographique

Différences de score en littératie, avant et après ajustement, entre catégories éloignées au sein de différents groupes socio-démographiques



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (niveau tertiaire moins niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire).

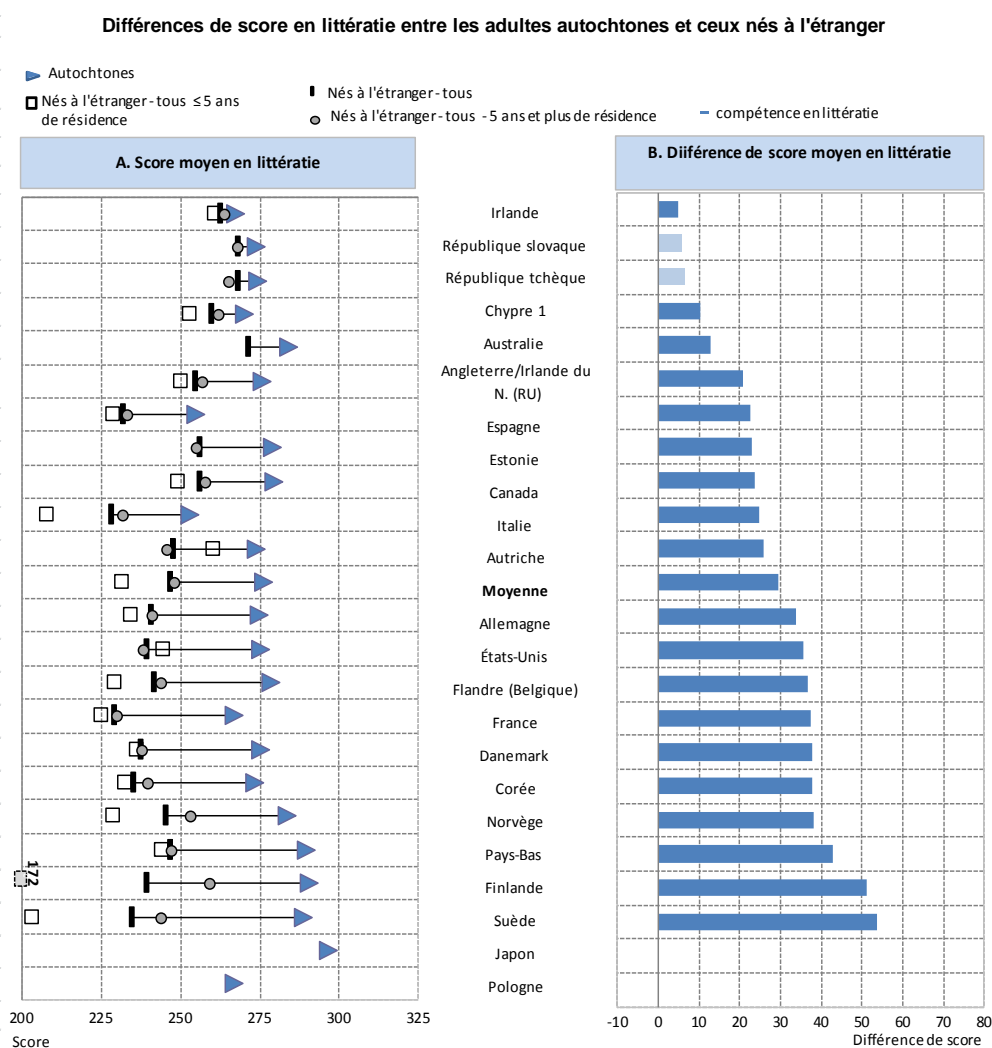
1. Voir les notes sur Chypre à la fin de ce document.

Remarques : les différences statistiquement significatives sont indiquées en couleur plus foncée. Les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations (ex : différence selon le statut au regard de l'immigration au Japon et en Pologne) n'apparaissent pas. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, ascendance allochtone et antécédents linguistiques, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de points de score entre deux catégories apparaît, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative de chaque variable

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1(L), A3.2(L), A3.6(L), A3.9(L), A3.15(L) et A3.19(L).

Les différences de compétence en littératie entre les individus nés en France et ceux nés à l'étranger sont plus marquées que dans la moyenne des pays participant à l'évaluation, et la progression avec la durée de résidence dans le pays est très limitée.

- Les individus nés à l'étranger et résidant en France obtiennent des résultats en littératie inférieurs de 37 points à ceux qui sont nés sur le territoire français.
- Les individus nés à l'étranger et résidant en France depuis au moins 5 ans obtiennent des résultats en littératie supérieurs de 5,5 points à ceux des immigrants arrivés récemment, une progression trois fois inférieure à la moyenne. Ce constat souligne l'importance des politiques de formation visant à aider l'intégration des immigrants dans la vie économique et sociale du pays.



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie (adultes autochtones moins adultes nés à l'étranger).

1. Voir les notes en fin de chapitre.

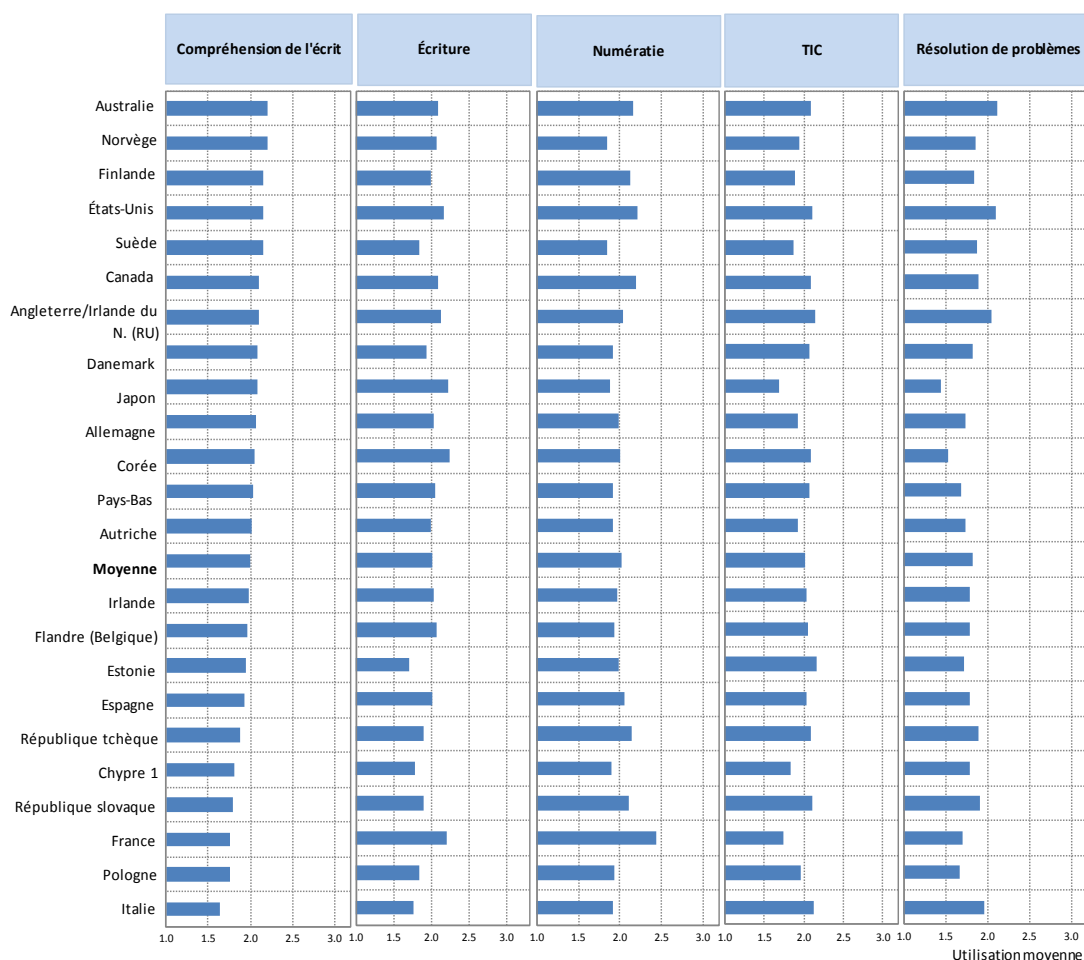
Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées en couleur plus foncée. Les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations n'apparaissent pas dans les panneaux A et B. Les différences entre les deux catégories ne sont pas ajustées. Aucune différence ajustée n'est donnée pour les adultes autochtones et ceux nés à l'étranger, car le modèle ajusté (voir tableau A3.1 (L)) est basé sur une variable qui combine l'ascendance allochtone et la langue parlée. Consulter le tableau A3.15 (L) pour les différences ajustées entre les adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère et les adultes autochtones parlant la langue du pays.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.14 (L).

Les compétences en littératie et en TIC sont peu demandées dans le cadre professionnel, tout comme celles en résolution de problèmes complexes. Par contre, les employeurs français sont parmi ceux qui utilisent davantage les compétences en numératie des travailleurs.

- L'Évaluation des compétences des adultes montre que dans le cadre professionnel, les travailleurs français lisent, résolvent des problèmes complexes et utilisent les TIC à une fréquence inférieure à la moyenne des pays participant à l'évaluation.
- En revanche, l'utilisation de l'écriture et, davantage encore, de la numératie dans le cadre professionnel est plus fréquente qu'ailleurs.
- En général, le bas niveau de compétences et leur faible utilisation dans le cadre professionnel signifient que le décalage entre ces deux variables est relativement peu important par rapport à la moyenne des pays participant à l'évaluation. Le taux de sur-compétence en littératie – le pourcentage de travailleurs ayant des compétences supérieures à celles requises par leur poste – est de 6,7 %, contre une moyenne de 10,3 %. En revanche, le taux de sous-compétence en littératie – le pourcentage de travailleurs ayant des compétences inférieures à celles requises par leur poste – s'établit à 3,6 %, un résultat très proche de la moyenne.

Utilisation moyenne des compétences en traitement de l'information dans le cadre professionnel



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'utilisation moyenne des compétences en compréhension de l'écrit dans le cadre professionnel.

1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarque : tous les indicateurs d'utilisation des compétences sont standardisés de façon à avoir une moyenne de 2 et un écart-type de 1 pour la totalité de l'échantillon évalué.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A 4.1.

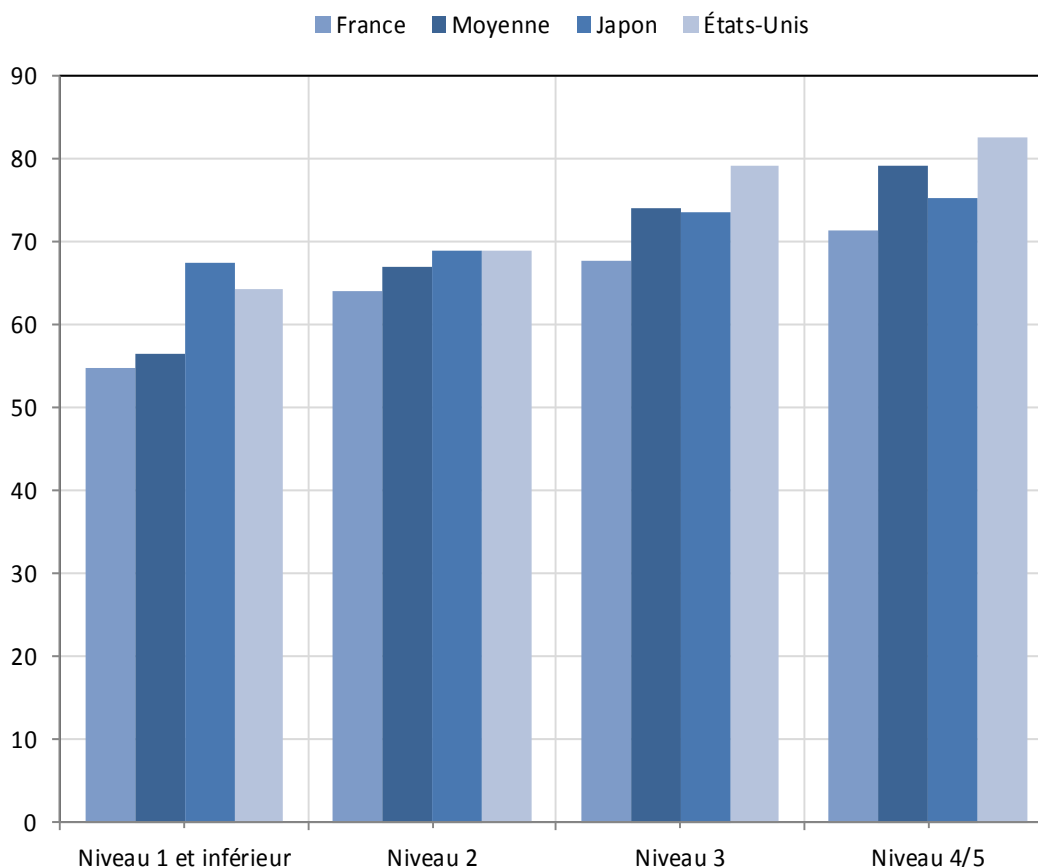
Les compétences en littératie et en numératie influencent positivement les salaires ainsi que la probabilité d'occuper un emploi.

En France, comme dans tous les pays participant à l'évaluation, on décèle une relation positive et significative entre d'une part, le niveau de compétence en littératie et en numératie, et d'autre part, le salaire horaire et la probabilité d'occuper un emploi. Toutefois, en France, cette relation est plus faible que la moyenne. Un employé atteignant le niveau 4 ou 5 sur l'échelle de compétence en littératie gagne 40 % de plus qu'un employé se situant à un niveau inférieur ou égal au niveau 1 ; la différence de salaire s'établit à 61 %, en moyenne, dans les pays participants. De façon similaire, la probabilité d'occuper un emploi d'un individu atteignant le niveau 4 ou 5 sur l'échelle de compétence en littératie est supérieure de 30 % à celle d'un individu se situant à un niveau inférieur ou égal au niveau 1.

Des analyses menées ultérieurement par l'OCDE sur les données de l'évaluation montrent que, en France, une progression de 45 points sur l'échelle de compétence en littératie entraîne une augmentation du salaire horaire de 5,3 %, soit un résultat inférieur à la moyenne qui s'établit à 7,4 %.

Taux d'emploi selon le niveau de compétence en littératie

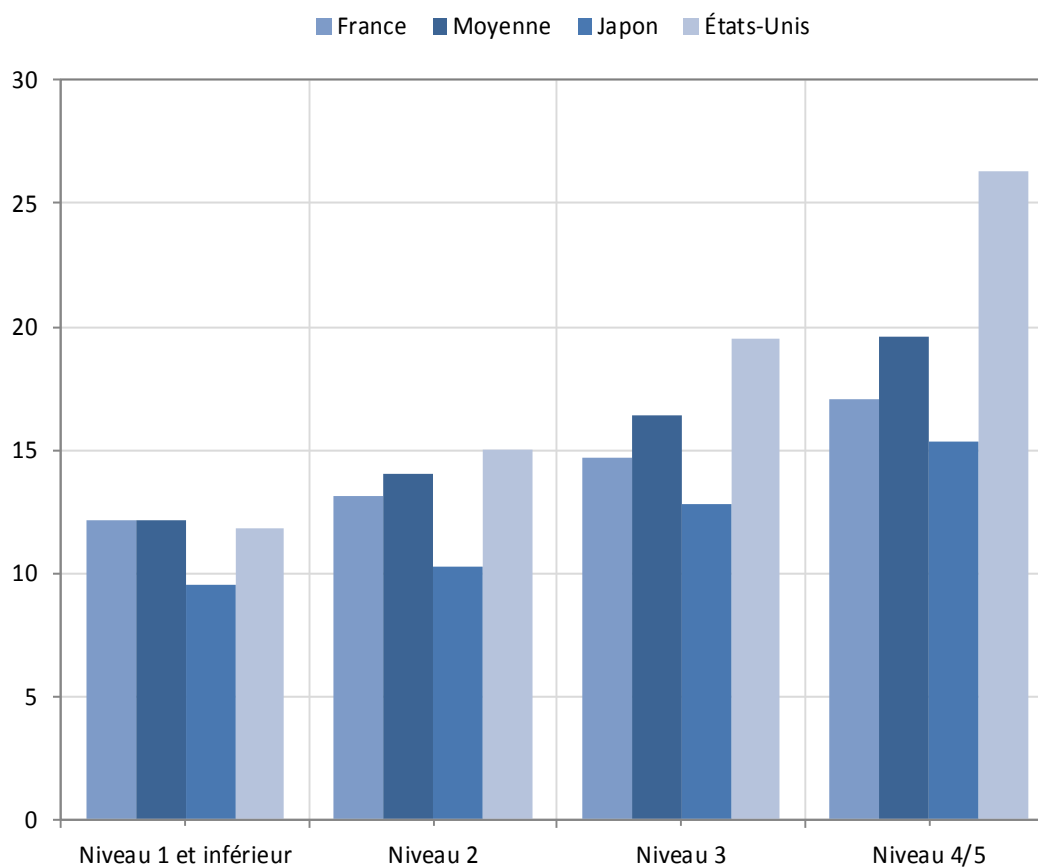
Pourcentage d'adultes dans l'emploi



Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A6.3 (L)

Distribution des salaires selon le niveau de compétence en littératie

Salaire horaire médian



Remarques : salariés uniquement. Salaire horaire, primes comprises, en USD ajustés sur la base des parités de pouvoir d'achat.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A6.4 (L).

À PROPOS DE L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES ADULTES (PIAAC)

Éléments évalués

- L'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) mesure le niveau des adultes âgés de 16 à 65 ans sur les échelles de compétence en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Ces « compétences clés en traitement de l'information » sont pertinentes pour les adultes dans de nombreux contextes sociaux et professionnels, et nécessaires à leur pleine intégration et participation au marché du travail, à l'éducation, à la formation et à la vie sociale et civique.
- En outre, cette évaluation permet de récolter toute une série d'informations sur les activités des répondants liées à la lecture et à la maîtrise des chiffres, et sur l'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) dans le cadre professionnel et dans la vie quotidienne. L'évaluation fournit également des informations sur tout un ensemble de compétences génériques exigées dans le cadre professionnel, comme la collaboration avec autrui ou l'organisation de son temps. Il a également été demandé aux répondants si leurs compétences et leurs qualifications correspondent aux exigences de leur fonction professionnelle et s'ils disposent d'autonomie dans le cadre de cette activité.

Méthodes

- Environ 166 000 adultes âgés de 16 à 65 ans ont été interrogés dans 24 pays et entités sous-nationales, à savoir 22 pays membres de l'OCDE – l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique (Flandre), le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre/Irlande du Nord) et la Suède – ainsi que deux pays partenaires – Chypre** et la Fédération de Russie.
- La collecte des données s'est déroulée du 1^{er} août 2011 au 31 mars 2012 dans la plupart des pays participants. Au Canada et en France, la collecte des données s'est respectivement déroulée de novembre 2011 à juin 2012 et de septembre à novembre 2012.
- La langue de l'évaluation correspond à la langue officielle de chaque pays participant (voire à plusieurs langues si plus d'une langue est officiellement reconnue). Dans certains pays, l'évaluation a également été réalisée dans des langues minoritaires ou régionales parlées par un grand nombre d'habitants.
- Deux composantes de l'évaluation étaient facultatives : l'évaluation de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique et l'évaluation des composantes de lecture. Sur 24 pays participants, 20 ont opté pour l'évaluation de la résolution de problèmes, tandis que 21 ont choisi la seconde option.
- La population cible de l'évaluation était non institutionnalisée, âgée de 16 à 65 ans et résidant dans le pays au moment de la collecte des données, quelle que soit sa nationalité, sa citoyenneté ou sa langue.
- La taille des échantillons dépendait principalement du nombre de domaines cognitifs évalués et du nombre de langues dans lesquelles l'évaluation a été administrée. Certains pays ont augmenté la taille des échantillons afin d'obtenir des estimations plus fiables des compétences des résidents d'une région géographique particulière et/ou de certains sous-groupes de population comme les autochtones ou les immigrants. La taille des échantillons variait de 4 500 personnes à 27 300 personnes.

- L'évaluation s'est déroulée sous la surveillance d'enquêteurs spécialement formés, soit au domicile du répondant, soit dans un lieu convenu entre le répondant et l'enquêteur. Le questionnaire de base a été soumis par l'enquêteur sous la forme d'un entretien individuel assisté par ordinateur. En fonction de la situation du répondant, le temps nécessaire pour compléter le questionnaire était compris entre 30 et 45 minutes.
- Après avoir répondu au questionnaire de base, le répondant a complété l'évaluation sur un ordinateur portable ou sur papier (sous forme de carnets de test), en fonction de ses compétences informatiques. Les répondants étaient libres de prendre autant de temps que nécessaire pour compléter l'évaluation. En moyenne, les répondants ont pris 50 minutes pour compléter l'évaluation cognitive.

****A. Note de la Turquie**

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

B. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Description des niveaux de compétence en littératie et en numératie

Niveau	Plage de scores	Littératie	Numératie
Inférieur au niveau 1	Inférieur à 176 points	Les tâches de ce niveau demandent au répondant de lire des textes courts sur des sujets familiers pour trouver une information précise. Le texte comprend rarement des informations contradictoires. Seul un vocabulaire de base est requis et le lecteur n'a pas besoin de comprendre la structure des phrases ou des paragraphes, ou d'utiliser d'autres caractéristiques du texte.	À ce niveau, le répondant doit effectuer des opérations simples, comme compter, classer, exécuter des calculs arithmétiques simples avec des nombres entiers ou de l'argent, ou encore reconnaître des représentations spatiales courantes.
1	Entre 176 points et moins de 226 points	Les tâches de ce niveau ont pour objet de lire des textes numériques ou imprimés continus, non continus ou mixtes relativement courts afin de trouver une information identique ou synonyme à l'information donnée dans la question ou la consigne. Les connaissances et les compétences testées sont la reconnaissance du vocabulaire de base déterminant le sens des phrases, ainsi que la lecture de différents paragraphes du texte.	À ce niveau, le répondant doit exécuter des opérations mathématiques de base dans des contextes courants et concrets présentant un contenu mathématique explicite. Il s'agit généralement de processus en une étape ou simples demandant de compter, de classer, d'effectuer des opérations arithmétiques de base, de comprendre des pourcentages simples comme 50 % et de situer et de reconnaître des éléments de représentations graphiques ou spatiales simples ou courantes.
2	Entre 226 points et moins de 276 points	À ce niveau, le répondant doit établir des correspondances entre le texte (numérique ou imprimé) et les informations, et peut devoir effectuer des paraphrases ou des inférences simples.	À ce niveau, le répondant doit généralement procéder en deux étapes ou plus et effectuer : des calculs avec des nombres entiers et des nombres décimaux, des pourcentages et des fractions ; des mesures et des représentations spatiales simples ; des estimations ; et l'interprétation de données et de statistiques relativement simples dans des textes, des tableaux et des graphiques.
3	Entre 276 points et moins de 326 points	Les textes de ce niveau sont souvent denses ou longs. Pour réussir les tâches, il est essentiel de comprendre les structures textuelles et rhétoriques, et notamment de parcourir des textes numériques complexes.	À ce niveau, le répondant doit généralement appliquer son sens des nombres et de l'espace, reconnaître et utiliser les rapports, structures et proportions mathématiques exprimés de façon verbale ou numérique, et interpréter et analyser de façon sommaire les données et statistiques dans des textes, tableaux et graphiques.
4	Entre 326 points et moins de 376 points	À ce niveau, le répondant doit souvent effectuer des opérations en plusieurs étapes pour intégrer, interpréter ou synthétiser les informations à partir de textes complexes ou longs. De nombreuses tâches demandent d'identifier et de comprendre une ou plusieurs idées secondaires précises afin d'interpréter ou d'évaluer des affirmations ou des argumentaires subtils.	À ce niveau, il peut être nécessaire d'effectuer des analyses ou des raisonnements plus complexes au sujet de quantités et de données, de statistiques et de probabilités, de rapports spatiaux, ainsi que sur des changements, des proportions et des formules. À ce niveau, les tâches impliquent parfois également de comprendre des arguments ou d'expliquer de façon argumentée ses réponses ou ses choix.
5	Égal ou supérieur à 376 points	À ce niveau, le répondant doit rechercher des informations dans plusieurs textes denses et les intégrer, synthétiser des idées ou des points de vue semblables ou contraires, ou évaluer des arguments fondés sur des faits concrets. Le répondant doit souvent reconnaître des marqueurs rhétoriques subtils et effectuer des inférences de haut niveau ou encore utiliser des connaissances spécifiques.	À ce niveau, le répondant doit : intégrer plusieurs types d'informations mathématiques demandant un travail de traduction ou d'interprétation considérable ; réaliser des inférences ; développer ou utiliser des arguments ou des modèles mathématiques ; et justifier, évaluer ou réfléchir de façon critique sur ses solutions ou ses choix.

Description des niveaux de compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique

Niveau	Plage de scores	Types de tâches réussies à chaque niveau de compétence
Aucune expérience de l'utilisation des ordinateurs	Sans objet	Les adultes faisant partie de cette catégorie ont indiqué n'avoir jamais utilisé d'ordinateur auparavant. Par conséquent, ils n'ont pas participé à l'évaluation informatisée, mais ont répondu à la version papier-crayon qui n'inclut pas le module de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.
Échec au test de base en informatique	Sans objet	Les adultes faisant partie de cette catégorie avaient déjà utilisé un ordinateur, mais ont échoué au test de base en informatique qui évalue les compétences de base nécessaires pour pouvoir passer l'évaluation informatisée, telles que l'aptitude à utiliser une souris ou à parcourir une page web. Par conséquent, ils n'ont pas participé à l'évaluation informatisée, mais ont répondu à la version papier-crayon qui n'inclut pas le module de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.
Adultes n'ayant pas souhaité passer la version informatisée de l'évaluation	Sans objet	Les adultes faisant partie de cette catégorie ont décidé de passer l'évaluation papier-crayon sans passer tout d'abord le test de base en informatique, bien qu'ils aient indiqué avoir déjà utilisé un ordinateur auparavant. Ils n'ont pas non plus participé à l'évaluation informatisée, mais ont répondu à la version papier-crayon qui n'inclut pas le module de résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.
Inférieur au niveau 1	Inférieur à 241 points	Les tâches sont basées sur des problèmes bien définis qui impliquent l'utilisation d'une fonction unique dans une interface générique afin de remplir un critère explicite sans devoir recourir à un raisonnement catégorique ou inférentiel, ni à une transformation des informations. Elles requièrent peu d'étapes et aucun sous-objectif ne doit être fixé.
1	Entre 241 points et moins de 291 points	À ce niveau, les tâches requièrent généralement l'utilisation d'applications technologiques largement accessibles et connues des participants, telles qu'un logiciel de messagerie électronique ou un navigateur web. Localiser les informations ou les commandes permettant de résoudre le problème demande peu, voire aucune navigation. Les tâches incluent peu d'étapes et un nombre minimal d'opérateurs. Seules des formes simples de raisonnement, telles que la classification d'éléments par catégorie, sont requises ; il n'est pas nécessaire de comparer ou d'intégrer des informations.
2	Entre 291 points et moins de 341 points	À ce niveau, les tâches requièrent généralement l'utilisation d'applications technologiques génériques et plus spécifiques. Par exemple, le répondant peut devoir utiliser un formulaire en ligne qu'il n'a jamais utilisé auparavant. Il doit naviguer sur plusieurs pages et utiliser des applications afin de résoudre le problème. Les tâches peuvent inclure de multiples étapes et opérateurs. Le répondant peut devoir définir l'objectif du problème, même si les critères à remplir sont explicites.
3	Égal ou supérieur à 341 points	À ce niveau, les tâches requièrent généralement l'utilisation d'applications technologiques génériques et plus spécifiques. Le répondant doit naviguer sur plusieurs pages et utiliser des applications afin de résoudre le problème. Le répondant peut devoir définir l'objectif du problème et les critères à remplir peuvent ne pas être explicites. Il peut être nécessaire de recourir dans une large mesure à un processus d'intégration ou à un raisonnement inférentiel.

Pour toute question, contacter :

Stefano Scarpetta

Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

E-mail : Stefano.Scarpetta@oecd.org

Téléphone: +33 6 17 26 22 62

Glenda Quintini

Économiste principale à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales

E-mail : Glenda.Quintini@oecd.org

Téléphone: +33 1 45 24 91 94

Andreas Schleicher

Conseiller du Secrétaire général sur les politiques d'éducation,

Directeur adjoint de la Direction de l'éducation et des compétences

E-mail : Andreas.Schleicher@oecd.org

Téléphone: +33 6 07 38 54 64

Pour tout complément d'information sur l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) et pour accéder à l'intégralité de la publication *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013*, voir :

<http://skills.oecd.org/skillsoutlook.html>

www.oecd.org/site/piaac

